



TOUS ENSEMBLE LE 17 DECEMBRE CONTRE LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES.

Suite au succès du 5 décembre, la mobilisation s'amplifie, et après la RATP et la SNCF, la grève pour le retrait de la réforme des retraites s'élargit à de nouveaux secteurs. **Salarié.e.s du public comme du privé, retraité.e.s, étudiant.e.s, lycéen.ne.s, tous peuvent et doivent rejoindre ce mouvement.**

Les annonces du premier ministre confirment, un système par points, la fin des 42 régimes existants dont le code des pensions civiles et militaires, la fin du calcul sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et le plafonnement de la part des dépenses de retraite du pays à 14 % du PIB quels que soient les besoins et la démographie. L'objectif est de baisser fortement le montant des pensions et d'obliger à travailler plus longtemps, notamment avec la mise en place d'un « âge d'équilibre » à 64 ans qui s'appliquerait à toutes et tous très rapidement (début à 62 ans et 4 mois en 2022, pour atteindre 64 ans en 2027).

De plus, cette réforme cherche à diviser les générations entre celles qui échappent au système par points et les jeunes qui n'y échapperont pas : qui peut accepter pour les plus jeunes d'entre nos collègues ou pour les étudiant-es une réforme inacceptable pour toutes et tous ?

E. Philippe a confirmé que le système par points amènerait une forte baisse des pensions pour les personnels de l'Enseignement supérieur et la Recherche, comme pour ceux de l'Éducation Nationale, dès lors que le calcul prendrait en compte toute la carrière, y compris les faibles rémunérations de départ, et non les 6 derniers mois... mais s'est « engagé » à ce que cette baisse soit « comparable » à celle des autres fonctionnaires ! Il a évoqué très vaguement une future revalorisation de nos rémunérations... alors que le gouvernement a décidé de bloquer la valeur du point d'indice jusqu'en 2021. Quel crédit donc accorder aux promesses de revalorisation des rémunérations par des primes, impliquant des contreparties de surcroît ? De plus, les annonces concernant la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (augmentation de la précarité, CDD de projet et « tenure tracks », choix « darwiniens » à faire dans les pistes de recherche, favoriser le financement de « l'excellence » au détriment de tous...) ne peuvent qu'inquiéter.

Les organisations signataires de cet appel, revendiquent :

- Le retrait du projet Macron-Delevoye sur les retraites
- Le maintien du code des pensions civiles et militaires ; maintien du calcul du montant de la pension basé sur les 6 derniers mois d'activité.
- Une pension d'au moins 75% du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.
- La ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.
- La revalorisation de la rémunération des agents de la Fonction publique.
- La suppression des décotes et des surcotes.
- La prise en compte des années travaillées à l'étranger.
- La prise en compte de l'ensemble des années d'études et de formation.

Les organisations soussignées appellent à poursuivre et à renforcer la grève, elles appellent les personnels de l'Enseignement supérieur et la Recherche à se réunir en AG partout pour décider de la grève jusqu'au retrait du projet Macron-Delevoye sur les retraites.

SNTRS-CGT, CGT FERC-SUP, CGT-INRA, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, FO ESR, SUD RECHERCHE EPST-SOLIDAIRES, SUD EDUCATION, UNEF, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, ALTERNATIVE